

Séance publique du 17 octobre 2005

Délibération n° 2005-3004

commission principale : finances et institutions

objet : **SAIEM de Vault en Velin - Exercice 2004 - Présentation du rapport des mandataires de la SEM**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société anonyme immobilière d'économie mixte (Saiem) de Vault en Velin a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vault en Velin.

L'article L 1 524-5-14° alinéa du code général des collectivités territoriales, dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil reprend le bilan d'activités de l'exercice 2004 approuvé par le conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient messieurs Jacky Darne et Laurent Clamaron.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2004 , il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif portant sur trois exercices.

Rubriques	2002 (en K€)	2003 (en K€)	2004 (en K€)	Tendance 2003-2004
capital social	1 596	1 596	1 596	-
participation publique	88 %			-
<i>dont Communauté urbaine</i>	29,7 %			-
produits d'exploitation	115	138	136	=
résultat d'exploitation	- 23	- 13,5	- 6	↗
résultat net	- 17,5	- 15,6	- 1,8	↗
capacité d'autofinancement	6	47	58	↗
capitaux propres	1 340	1 324	1 322	=

Le résultat d'exploitation et le résultat net sont encore déficitaires mais leur progression se poursuit, l'équilibre étant quasiment atteint sur l'exercice 2004.

La formation du résultat est caractérisée par l'amélioration du résultat net induite par la baisse des charges d'exploitation et l'amélioration des produits financiers.

Le chiffre d'affaires constitué du loyer versé par la société Casino (1 % du chiffre d'affaire HT de l'année N-2 du centre commercial) reste stable entre 2003 et 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Saiem de Vaulx en Velin au titre de l'exercice 2004.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,